

qu'on travaille à accréditer en Allemagne, & dans le sein même de leur République par rapport aux prétendus desseins du Roi & de l'Impératrice-Reine contre la Religion protestante. Pour peu qu'on veuille réfléchir sur les obligations que les Traités de Westphalie imposent à Leurs Majestés, sur l'attention qu'Elles ont eu de renouveler & de confirmer ces Traités par celui de Versailles du 1. de Mai 1756., sur les Déclarations authentiques & réitérées qu'elles ont fait à ce sujet à la Diète & aux différens Etats de l'Empire sur la liberté avec laquelle les Protestans professent publiquement leur Culte dans les Pays dont les troupes du Roi sont en possession & sur la protection qu'elles accordent également aux trois Religions autorisées en Allemagne, on démêlera aisément la fausseté & l'illusion du piège qu'on veut tendre à la crédulité publique.

Tout le monde sait quels sont les Infracteurs de la Paix, & par qui les principaux tats Protestans du Corps Germanique sont opprimés; il n'en est aucun à qui le Roi & l'Impératrice-Reine n'ayent offert les conditions les plus avantageuses pour les fixer dans le système de Neutralité que Vos Hautes Puissances ont embrassés & ceux qui se plaignent avec tant d'exagération des Contributions que le Droit de la Guerre autorise à lever dans leur Pays, ne doivent attribuer leurs malheurs qu'à la résolution qu'ils ont prise de joindre leurs troupes à celles des ennemis du Roi & de ses Alliés.

La conduite de S. M. est une suite nécessaire de ses engagements. Ses intentions sont pures, & son amour pour la Paix a été souvent démontré par les preuves les moins équivoques. Elle sera